

de très-grandes nécessités, comme je vous vais déclarer.

Monsieur de Potrincourt avoit accompagné son fils revenant en France sur la fin de juillet 1610, et y estoit venu jusques au port Saint Iean<sup>1</sup>, autrement dict Chachippé, distant du Port-Royal 70 lieuës est et sud. Revenant et ayant redoublé le Cap de Sable, se trouvant en la baye courante, accablé de fatigues, il fut contraint de ceder le gouvernail pour un peu dormir, donnant mandement à celui qui succedoit de suivre toujours terre, jusqu'au plus profond de la Baye. Ce successeur, ne sçay pourquoy, ne suyvit pas le commandement, ains peu de temps après changea, et abandonna terre.

Le Sauvage Membertou, qui suyvoit dans sa chaloupe, fut estonné de cette route; néanmoins, n'en sçachant pas la cause, n'en imita pas l'exemple, et si n'en dit rien. Aussi arriva-t-il bientôt à Port-Royal, là où M. de Potrincour erra par six semaines en danger de se perdre; car le bon seigneur, s'estant esveillé, fut bien esbahy de se veoir en pleine mer, à perte de terre, dans une chaloupe. Il avoit beau regarder son cadran, car ne sçachant [19] quelle route son gentil gouverneur avoit tenué, il ne pouvoit deviner ni où il estoit, ni où il convenoit adresser. Un autre mal, sa chaloupe ne pouvoit aller à la boline<sup>2</sup>, ayant esté, ne scay comment, brisée par les flancs. Ainsi, voulust-il ou non, il estoit nécessité à prendre toujours vent derriere.

Un tiers inconvenient et grief: ils n'avoient de

<sup>1</sup> Lescarbot dit: « Son père le conduisit jusque au port de la Hève, à cent lieues loin, ou environ du Port-Royal.» Ce qui donnerait à entendre que Chachippé, Port Saint-Jean et la Hève sont une même chose.

<sup>2</sup> Aller à la boutine, c'est-à-dire tenir le plus près du vent.